

Correspondance manuscrite. — Par sa lettre du 7 avril dernier, M. le Préfet a informé M. le Président qu'il a transmis le 25 février, à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, la délibération de la Commission sur la nécessité de restaurer l'église Sainte-Gertrude. « M. le Ministre, ajoute-t-il, vient de me faire connaître qu'il a invité M. Sauvageot, architecte, à visiter cet édifice, et à dresser un devis des travaux qui lui paraîtront avoir un caractère d'urgence. »

La Commission remercie M. le Préfet de cette importante communication ; et, sans se faire illusion sur la célérité de la suite qui pourra y être donnée, elle en prend acte pour ne rien omettre de ce qui doit assurer un résultat si désirable.

M. Bouquet fait la communication suivante :

*Deux inscriptions dans la chapelle du château
d'Esneval, à Pavilly.*

Avant d'aborder mon sujet, permettez-moi, Messieurs, d'expliquer pourquoi je dis : « le château d'Esneval, » et non « le château de Pavilly », en m'éloignant de l'usage ordinaire. C'est que cet usage est né d'une confusion, et qu'il faut bien distinguer « le château de Pavilly, » qui n'existe plus, du « château d'Esneval, » qui existe encore.

Un ancien registre, conservé à Pavilly, dans les archives de la famille d'Esneval, le dit fort clairement : « C'est une chose admirable de veoir ces deux anciens châteaux cy proche l'un de l'autre. Celui de Pavilli est plus proche du bourg, et celui d'Esneval est un peu plus avancé dans le milieu de la coste. »

Le château de Pavilly était, en effet, à la place occupée aujourd'hui par les halles, et on en a retrouvé les fondations, quand les halles ont été bâties, il y a une cinquantaine d'années. Le château d'Esneval existe aujourd'hui, à peu de chose près, à la place qu'il avait occupée primitivement.

Une remarque encore sur le château de Pavilly disparu. C'est qu'à l'origine il ne portait pas le nom de *château*. La preuve s'en trouve dans le *Registre des visites d'Eude Rigaud*, archevêque de Rouen. La liste des ordinations faites à Rouen, en 1263, donne parmi les sous-diacres ordonnés par lui : « Maître Richard pour la chapelle du *Manoir* de Pavilly. » Et quand le même sous-diacre fut ordonné prêtre, le dimanche qui précéda Noël de la même année, le registre donne encore : « Maître Richard pour la chapelle du *Manoir* de Pavilly. »

Le *Manoir* de Pavilly, tel était donc le vrai nom de la demeure des premiers seigneurs de Pavilly.

Quand les deux familles d'Esneval et de Pavilly eurent été réunies en 1280, par le mariage de Robert d'Esneval avec Marguerite de Pavilly, le manoir fut abandonné; et c'est alors qu'un de leurs descendants, Robert d'Esneval, troisième du nom, chevalier, seigneur d'Esneval et de Pavilly, en présence des malheurs de la guerre de Cent ans, songea au manoir disparu. Il présenta à Charles V une requête en ces termes :

« Comme en sa dite ville de Pavilly, il ait une mote d'ancienneté bien taillée et disposée à fortifier en laquelle le dit exposant se pouvoit retraire en cas de nécessité pour la salvation de lui et de ses biens en cas que icelle seroit fortifiée, emparée et mise en état de défense, de laquelle chose il a très grand désir ; » il demandait donc à la fortifier. Au mois de septembre 1377, Charles V lui accorda la permission demandée; et Robert III d'Esneval bâtit, à la place de l'ancien manoir de Pavilly, une nouvelle fortifi-

cation qui méritait le nom de « château de Pavilly, » au point de vue militaire. Mais ces nouveaux remparts ne purent protéger les d'Esneval contre les Anglais, qui occupèrent le nouveau château-fort et le château d'Esneval, au commencement du xv^e siècle.

Lorsque la conquête de la Normandie, par Charles VII, eut ramené dans son domaine Robert de Dreux, alors chef de la famille d'Esneval, il ne trouva plus que des ruines. Le château-fort de Pavilly était détruit, et le château d'Esneval en triste état ne pouvait contenir un prince allié à la famille royale. C'est alors que Robert de Dreux bâtit, en 1469, sur l'emplacement de l'ancien château d'Esneval, un nouveau château dont il existe une vue à la Bibliothèque nationale, et dont la famille actuelle possède une copie.

Le corps du château d'Esneval, reconstruit au milieu du xv^e siècle, avait quatre tourelles aux quatre angles, avec une galerie de cinq arcades, ouvertes sur la face est qui regarde le parc. Les deux pignons sont orientés sud et nord. De la tourelle nord-est du château partait une galerie moins élevée que le corps du château, allant en retour d'équerre, de l'ouest à l'est, pour rejoindre la chapelle du château d'Esneval primitif, la seule partie qui fût conservée.

Au xviii^e siècle, cette chapelle tombait de vétusté et le château lui-même exigeait de grandes réparations et des agrandissements. On fit alors deux ailes à la suite des tourelles et une nouvelle chapelle fut bâtie à l'extrémité de l'aile du nord, sans lui faire suite, mais un peu au-dessous de cette aile, du côté du parc, le chevet étant au nord et la façade au sud.

Voici l'inscription latine que l'on trouve, dans la sacristie, sur une plaque de cuivre rouge, en lettres rondes, relative à sa fondation :

ANNO DOMINI MDCCLXX, DIE VERO
 XXVI MENSIS JUNII, HOCCE ORATORIUM
 PUBLICUM PLURIBUS ABHINC SECLIS FUNDATUM
 SUB INVOCATIONE SUI THOMÆ CANTUARIENSIS
 MUNIFICENTIA & LIBERALITATE D. D. PETRI
 ROBERTI LE ROUX, BARONIS D'ESNEVAL &
 D'ACQUIGNY, NORMANIÆ VICEDOMINI, IN
 SUPREMO NORMANNIÆ SENATU PRÆSIDIS
 INFULATI REÆDIFICATUM, SUB INVOCATIONE
 EJUSDEM SUI THOMÆ CANTUARIENSIS CUM
 PRECIBUS & CÆREMONIIS PRO BENEDICTIONE
 ORATORIUM (1) PUBLICORUM IN RITUALI
 DIOECESANO PRÆSCRIPTIS DICAUIT SOLEMNITER
 ILLUSTRISSIMUS & REVERENDISSIMUS D. D.
 DOMINICUS DE LA ROCHEFOUCAULD, ROTHOMAGENSIS ARCHIEPISCOPUS.

« L'an du Seigneur 1770, le vingt-sixième jour du mois de juin, cet oratoire public fondé depuis plusieurs siècles déjà, sous le vocable de saint Thomas de Cantorbéry, reconstruit par la munificence et la libéralité de messire Pierre-Robert Le Roux, baron d'Esneval et d'Acquigny, vidame de Normandie, président à mortier au Parlement de Normandie, l'Illustrissime et le Révérendissime Monseigneur de la Rochefoucauld l'a solennellement consacré sous le vocable du même saint Thomas de Cantorbéry, avec les prières et les cérémonies prescrites dans le rituel du diocèse pour la bénédiction des oratoires publics. »

Il semble étrange, au premier abord, qu'une famille telle que la famille d'Esneval, dont quelques membres avaient pris part, au XI^e siècle, à la conquête de l'Angleterre et aux croisades, n'eût encore, au XVIII^e, que le titre de *baron*, l'avant-dernier des titres nobiliaires, depuis la constitution de la hiérarchie féodale. Mais ce fait s'ex-

(1) Il faut lire : *Oratoriorum*.

plique tout naturellement par la date à laquelle il lui fut accordé. « Le titre de baron était dans l'origine un des plus illustres et paraissait renfermer tous les autres. Les contemporains de Guillaume-le-Conquérant l'appelaient le *fameux baron*. Il semble, dit La Curne-Sainte-Palaye, que les titres de barons, marquis, ducs et comtes, étaient souvent confondus au moins dans les premiers temps du régime féodal. Le nom de *baron* paraît avoir été le terme générique pour toute espèce de grand seigneur, celui de duc pour toute espèce de chef militaire, celui de comte et marquis pour tout commandant d'un territoire... Le chef de la maison de Montmorency prenait le titre de *premier baron de France* (1). »

Quant au titre de *vidame de Normandie*, il est de date plus récente, d'après le dire de M. Chéruel : « Louis XI ajouta en faveur de Robert de Dreux, le titre de vidame de Normandie à celui de baron d'Esneval, avec le droit de justice dans ses domaines (2). » Jusque-là le baron d'Esneval avait pris dans ses aveux le titre de *vidame des ducs de Normandie*. C'est en 1471 que Louis XI accorda ce changement de titre et que Robert de Dreux, baron d'Esneval, devint *vidame de Normandie*.

L'archevêque de Rouen, de la Rochefoucauld, qui occupait le siège depuis 1759, bénit donc, le 26 juin 1770, la nouvelle chapelle du château d'Esneval, reconstruite par Pierre-Robert Le Roux d'Esneval, président à mortier dans le Parlement de Rouen, depuis 1741, et qui allait céder, cette année-là même, sa place de président à son fils, Esprit-Robert-Marie Le Roux d'Esneval (3).

L'inscription a raison de dire que la chapelle primitive

(1) *Dictionnaire des Institutions de la France, verbo* : BARON.

(2) Le château d'Esneval, près Pavilly, *Revue de Rouen*, 1845, 1^{er} semestre, p. 23.

(3) *Catalogue et Armorial du Parlement de Rouen*, par Stéphan. de Merval.

« avait été fondée depuis plusieurs siècles. » La date est ignorée ; mais il est probable qu'elle fut voisine du mariage qui unit, en 1280, les deux familles d'Esneval et de Pavilly, quand le manoir de Pavilly, tombé en ruines, nécessita la construction de cette nouvelle chapelle.

Il faut remarquer aussi le vocable sous lequel fut placée la chapelle primitive du château d'Esneval. Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, assassiné en 1170, au pied des autels, par quatre chevaliers, ministres trop dociles des ressentiments du roi d'Angleterre, Henri II, était devenu promptement l'objet d'un grand culte, après sa canonisation par le pape Alexandre III, en 1173. Les archevêques de Rouen placèrent sous sa protection bon nombre d'églises de leur diocèse, et, aux portes mêmes de Rouen, l'église du prieuré du Mont-aux-Malades fut bâtie « sous le titre de saint Thomas le martyr, chancelier d'Angleterre, archevêque de Cantorbéry. »

Très nombreuses furent alors les donations faites à l'église de Saint-Thomas du Mont-aux-Malades ; et, parmi ses bienfaiteurs, il faut compter : « Guillaume d'Esneval, Raoul d'Esneval, Renaud de Pavilly (vers 1200) (1). » La *Généalogie de Messieurs d'Esneval*, dressée au XVIII^e siècle, porte cette mention de leurs libéralités envers ce prieuré : « Par une ancienne fondation des seigneurs d'Esneval, les religieux du monastère du Mont-aux-Malades-lès-Rouen, chanoines réguliers de l'ordre de Saint Augustin, sont obligés de recevoir, loger et défrayer pendant une nuit, les hommes, chevaux et convoi conduisant les corps des seigneurs d'Esneval décédés, de leur château d'Esneval en l'église abbatiale de la Trinité du Mont de Sainte-Catherine-lès-Rouen, lieu de leur sépulture. » Aussi, pour marquer leur reconnaissance, les religieux du Mont-aux-Malades donnèrent-ils

(1) *Histoire du prieuré du Mont-aux-Malades-lès-Rouen*, par l'abbé P. Langlois, p. 93.

à la famille d'Esneval, en les prenant sur les deux reliques de ce saint qu'ils possédaient avec bon nombre d'autres, « une particule du cilice » et « un fragment d'ossement de saint Thomas-le-Martyr, » qui figurent encore dans le reliquaire de la chapelle du château d'Esneval. Celles que le prieuré du Mont-aux-Malades avait de ce saint ont été dispersées ou détruites pendant la Révolution (1), tandis que la chapelle des d'Esneval a conservé les siennes intactes. On le doit au soin religieux que les membres de cette famille ont pris, depuis le jour de la consécration, en 1770, jusqu'à notre époque, pour conserver la chapelle telle qu'elle était, dans tous ses détails, lors de la Révolution de 1789, comme plus tard ils se sont fait un devoir de « la restauration intelligente du château d'Esneval, non moins remarquable par son architecture que par les souvenirs qui s'y rattachent, » pour citer les paroles de M. Chéruef (2).

Devant l'autel de cette chapelle, au-dessus du caveau qu'elle renferme, se trouve une grande plaque de marbre noir, sur laquelle on lit la seconde inscription latine dont je dois vous entretenir :

(1) M. l'abbé Langlois, *ibidem*, p. 67, l'affirme en 1851. — L'un des quatre reliquaires du maître-autel de l'église du Mont-aux-Malades, renferme des fragments des os et du rochet du saint pontife. Elles ne proviennent pas du trésor du prieuré : car ce fut Mgr Blanquart de Bailleul qui les tira lui-même de la pierre de l'ancien autel, comme l'apprend le procès-verbal, sur parchemin, qui se voit dans les archives de la fabrique (*Note du secrétaire*). — Mais cela n'infirme pas le dire de l'historien du prieuré, qui avait raison en 1851. F. B.

(2) *Le château d'Esneval, près Pavilly*, par A. Chéruef, *Revue de Rouen*, 1845, 1^{er} semestre, p. 26. — M. de Jolimont en avait donné une vue, avec la chapelle, dans la même *Revue*, en 1844.

D. O. M.

HIC JACET.

D. D. SPIRITUS MARIA ROBERTUS
 LE ROUX, BARO SIMUL D'ESNEVAL
 SIMUL D'ACQUIGNY, MARCHIO DE
 GREMONVILLE, NORMANIÆ
 VICE-DOMINUS, QUADRAGESIMO
 SECUNDO SUÆ ÆTATIS ANNO, FATO
 FUNCTUS. NATUM AD MAGNA,
 MAJOREM SUÆ IPSUM FECISSENT
 INGENII DOTES, NISI OBSTITISSET
 TEMPORUM INIQUITAS. HUNC IN
 NOVUM TUMULUM, INGENTI CONCURSU
 LUCTUQUE, DELATUS EST
 DIE OCTAVA APRILIS 1819.
 REQUIESCAT IN PACE.

« A Dieu très bon, très grand.

» Ci-gît Messire Esprit-Marie-Robert (1) Le Roux, baron d'Esneval et d'Acquigny, marquis de Grémonville, vidame de Normandie, décédé dans la quarante-deuxième année de son âge. Né pour de grandes choses, les qualités de son esprit l'eussent fait plus grand encore, si le malheur des temps n'y eût mis obstacle. Il a été apporté dans ce nouveau tombeau, au milieu d'un grand concours de monde et d'un deuil général, le 8 avril 1819.

» Qu'il repose en paix. »

En tête du marbre est gravé l'écusson des d'Esneval, divisé par les armes des différentes alliances que cette famille avait jusque-là contractées. Chose remarquable, à

(1) Dans la *Généalogie* imprimée au XVIII^e siècle, deux fois le prénom *Robert* est placé avant celui de *Marie*. Il en est de même dans le *Catalogue du Parlement de Rouen*, par M. Stéph. de Merval, comme on l'a vu plus haut.

défaut de mâles dans la ligne directe, sauf une seule fois, ce fut toujours par les femmes que les domaines et dignités des d'Esneval passèrent aux maris qu'elles épousèrent.

L'écusson est timbré du mortier de président au Parlement, bordé de deux galons d'or, au-dessous duquel se trouve la couronne de marquis. Les armes sont placées sur un manteau fourré de petit gris. C'est en souvenir des trois Le Roux d'Esneval qui avaient été successivement présidents à mortier au Parlement de Rouen. Les supports sont deux griffons.

Avec celles des d'Esneval : *Palé d'or et d'azur au chef de gueules*, l'écusson renferme les armes d'alliance de cinq maisons, qui sont :

De Pavilly : *D'azur à la croix fleuronnée d'or ;*

De Dreux : *Echiqueté d'or et d'azur, à la bordure de gueules ;*

De Prunelé : *De gueules à six annelets d'or, posés 3, 2 et 1 ;*

De Tournebu : *D'argent à la bande d'azur ;*

De Le Roux-Tilly : *D'azur au chevron d'argent, accompagné de trois têtes de léopard.*

Voici comment ces diverses maisons avaient contracté alliance entre elles :

Robert d'Esneval épousa Marguerite de Pavilly, en 1280 ;

Jeanne d'Esneval épousa Gauvain de Dreux, deuxième du nom, vers 1404 ;

Anne de Dreux épousa René de Prunelé, en 1528 ;

Françoise de Prunelé épousa Anne de Tournebu, en 1615 ;

Enfin, Madeleine de Tournebu épousa Claude Le Roux, seigneur de Tilly, en 1644.

A propos de ces alliances, dans l'intérêt de ceux qui voudraient avoir des renseignements plus amples sur la famille d'Esneval, dont le passé touche, par tant de points et pendant tant de siècles, à notre histoire de France, je me permettrai de signaler l'existence d'un document propre à

leur rendre plus d'un service dans leurs recherches. On n'en rencontre guère ailleurs d'aussi complets du même genre, et je crois utile d'en dire quelques mots.

Au XVIII^e siècle, un des membres de cette famille, Claude-Adrien Le Roux d'Esneval, né à Lisbonne le 9 février 1689, pendant que son père Robert Le Roux d'Esneval y représentait la France comme ambassadeur, voulut se faire chevalier de Malte. D'après les statuts de cet ordre aristocratique, il fallait, pour y entrer, avoir compté une longue suite de nobles ancêtres, hommes et femmes. Claude Le Roux fit donc dresser son tableau généalogique, que ses descendants possèdent encore en original, sur deux planches de cuivre rouge, au château d'Esneval. Il en existe quelques épreuves, dont la gravure est des plus remarquables.

En tête du tableau, on lit : « Les trente-deux quartiers du chevalier d'Esneval. » Et au-dessous : « Les seize quartiers paternels » à gauche, « Les seize quartiers maternels » à droite. Le tout forme deux planches distinctes.

Du côté paternel, on trouve trente-huit armoiries, hommes et femmes, et du côté maternel, quarante-cinq armoiries, hommes et femmes, avec celles du « présenté » (c'est le nom officiel), divisées en deux parties, au bas du tableau. Elles y sont dans de plus grandes proportions que toutes les autres armoiries. Cela fait donc quatre-vingt-quatre écussons, gravés d'une façon admirable, avec leurs émaux, leurs figures et une légende au bas de chacun d'eux. Ce travail prodigieux, aussi utile comme source de renseignements historiques sur toute la famille d'Esneval, que précieux par son mérite artistique, est signé, à gauche : « Bercy le composa à Paris rue Saint-Jacques. » A droite : « Jacques de Belleau le grava à Rouen. » En généalogiste et en graveur qui se respectent, le texte est en latin.

Cela dit, je reviens aux remarques sur le texte de la seconde épitaphe de la chapelle.

Après une longue suite de Le Roux d'Esneval, dans la ligne masculine, vint Esprit-Marie-Robert (1) Le Roux d'Esneval, fils d'Esprit-Robert-Marie Le Roux d'Esneval, président à mortier, et petit-fils de Pierre-Robert Le Roux d'Esneval, également président à mortier, qui avait construit, en 1770, la chapelle dans le caveau de laquelle ce petit-fils était enterré, quarante-neuf ans plus tard, en 1819.

L'épitaphe a raison de dire qu'Esprit d'Esneval avait été apporté « dans ce nouveau tombeau. » C'est que jusque-là les membres de la famille d'Esneval avaient été inhumés, les uns dans l'abbaye de Sainte-Catherine, près Rouen, les autres dans l'église paroissiale de Pavilly, et quelques autres ailleurs encore. C'est lui qui, le premier, en 1819, fut déposé dans le caveau de cette chapelle nouvellement reconstruite.

Il y fut rejoint, bientôt après, par son fils Esprit-Marie-Robert-Théophile Le Roux, baron d'Esneval, décédé le 29 août 1825, à l'âge de vingt-cinq ans. Avec lui disparurent les titres de « baron d'Esneval » et de « vidame de Normandie, » que les rois de France, en vertu de l'ancien droit régalien, avaient accordés à ses ancêtres pour les récompenser de leurs bons et longs services.

Le nom même de « d'Esneval » disparut alors. Esprit d'Esneval laissait trois sœurs, dont l'aînée, M^{lle} Antoinette d'Esneval, épousa l'honorable M. Adrien Bezuel. Ses fils, obéissant au désir de leur mère, exprimé à la fin de ses jours, de faire revivre pour eux le nom de l'ancien fief de la famille, obtinrent en 1867 la permission d'ajouter à leur nom patronymique de Bezuel, celui de d'Esneval, porté par leurs ancêtres maternels. C'est ainsi que, pour la cinquième fois, la transmission de ce nom historique se fit par une femme dans cette famille, après une interruption de quarante-deux ans, faisant suite à sept ou huit siècles de durée continue.

(1) Tel est l'ordre des prénoms dans l'épitaphe.

Cet intéressant château, siège d'une antique baronnie, construit dans la seconde moitié du xv^e siècle, et restauré de nos jours, avec goût et d'une façon intelligente par MM. Bezuel père et fils aîné, offre encore, en dehors des beautés de son architecture et de son parc, de précieuses archives, déposées dans l'une des tourelles du château, et que je me reprocherais de passer complètement sous silence. Outre un volumineux Terrier, elles contiennent plusieurs chartes de nos rois, un recueil intitulé : *Affaires d'Angleterre et d'Écosse*, dû à Charles de Prunelé, baron d'Esneval, quand il fut envoyé, vers la fin de 1585, comme ambassadeur de Henri III, pour protéger Marie Stuart contre la haine d'Elisabeth. Il faut y joindre un autre recueil de pièces diplomatiques, venant de Robert Le Roux d'Esneval, envoyé en Portugal comme ambassadeur de Louis XIV, en juillet 1688, sans parler de bien d'autres documents historiques d'une réelle importance. Pour bien juger de leur valeur, il suffira de lire les treize pièces justificatives (quarante-six pages in-8^o) que M. Chéruel a publiées, à la fin de sa thèse latine : *De Maria Stuarta*, en 1849, pour arriver au titre de docteur ès-lettres. C'est à ces archives qu'il emprunta le sujet et les preuves de son travail, comme on le voit au bas des pages par de nombreux renvois aux « Archives de la famille d'Esneval, à Pavilly. »

D'après tout ce qui vient d'être exposé, on conçoit facilement que, quatre ans auparavant, M. Chéruel ait pu dire, dans un remarquable article intitulé : « Le château d'Esneval, près de Pavilly » : « Peu de familles ont mieux mérité que la maison d'Esneval, ce souvenir impartial de l'histoire. Son antiquité se perd dans les origines de la Normandie, et elle a su, dans une longue carrière, se plier aux formes variées de la société. Puissante par les armes, lorsque les armes étaient le seul moyen de puissance, elle s'est plus tard distinguée par la science des lois et l'habileté dans les négociations diplomatiques. Ajoutez que le

manoir seigneurial des anciens barons d'Esneval a résisté au temps et aux révolutions, et que des archives, religieusement conservées par la famille, permettent d'en recueillir les traditions (1). »

C'est après une récente visite faite au château d'Esneval et la bienveillante communication de ces archives par M^{me} Henri Bezuel d'Esneval, la propriétaire actuelle de ce château historique, que l'idée m'est venue de vous parler de sa chapelle et des deux inscriptions qui s'y rencontrent, inscriptions dont personne ne s'était préoccupé, et que je suis heureux de vous faire connaître, avec l'assentiment de M^{me} Henri Bezuel d'Esneval.

Voilà sans doute une bien modeste addition à tout ce que M. Chéruef, M. le baron Pichon et trois de nos collègues, MM. l'abbé Loth, d'Estaintot et Félix ont dit d'intéressant sur le château d'Esneval et sur les hôtes illustres qui l'habitèrent autrefois. Mais vous m'excuserez, je l'espère, d'avoir jugé ces quelques recherches dignes de vous être soumises et de vous demander place pour elles dans le *Bulletin de la Commission des Antiquités*, puisque vous vous intéressez toujours à tout ce qui intéresse la vieille Normandie.

M. Garreta remarque que la généalogie des d'Esneval a été imprimée, et il en possède un exemplaire. Cette publication a reproduit les écussons dont vient de parler M. Bouquet.

M. de Beaurepaire explique qu'il ne faut rien conclure du simple titre de *baron* contre l'illustration de ces nobles châtelains. Le moyen âge ne connut guère que deux classes de seigneurs : car il était moins vaniteux que les siècles plus modernes.

Belleau, continue-t-il, était en effet un graveur fort distingué, qui abjura le protestantisme à la révocation

(1) *Revue de Rouen*, 1845, 1^{er} semestre, p. 19.

de l'édit de Nantes. Parmi ses œuvres les plus remarquables on distingue la belle marque de La Roque-Hue.

Inscription commémorative. — M. Paul Baudry lit la note suivante :

« Une petite pierre carrée, de 0^m25 très approximativement, trouvée, dit-on, il y a quelques années dans les terrains qui dépendaient autrefois du couvent des Chartreux, à Quevilly, porte cette inscription :

IN NOMI. D. M.

Le dimanche 22 d'avril 1674

j'ay esté béniste par M^r M^{re}

henri Cavelier p^bre curé

de cette église et do-

cteur de la Faculté de

Paris, en l'honneur de

Dieu sous le tittre de

S. Adrian et S. Victor mar-

tirs et de tous les sts

et stes de Paradis

AMEN.

» Farin écrit en 1668 qu'une confrérie du saint Crucifix a été relevée par Henry Cavelier, docteur en droit canon, de la Faculté de Paris et curé de cette paroisse de Sainte-Croix-des-Pelletiers.

» D'après Farin, l'église des Récollets de Rouen fut bénite par M. Cavelier, docteur en Sorbonne, curé de Saint-Vincent et grand vicaire de l'archevêque; 1635.

» D'après le même, Cavelier, prêtre et curé de Saint-Vincent, fut vers 1630, bienfaiteur du couvent naissant des religieuses de la Visitation de Rouen. »

Dalle tumulaire. — « M. l'abbé Cochet, poursuit